

Événement sur la CEDH

Par **sam**, le **03/03/2021** à **19:19**

Bonjour à tous !

J'ai le plaisir de vous convier à un évènement intéressant. L'association des droits humains en Europe de la Sorbonne reçoit l'ancien juge portugais à la CEDH Paulo Pinto de Albuquerque.

<https://www.facebook.com/events/1369867576711156>

Ce dernier compte expliquer sa vision du développement progressif en droit international des droits de l'Homme ainsi que potentiellement répondre à des questions sur la CEDH. Plus particulièrement il y a aujourd'hui un affrontement réel sur la place de la CEDH. Certains auteurs jugés comme "souverainistes" considèrent que la CEDH est un frein sur certains enjeux (comme l'immigration) tandis que d'autres considèrent à l'inverse que la CEDH serait trop en retrait sur les questions économiques et sociales.

Au sein même de la Cour il y a des juges qui ont diverses préférences. Certains préfèrent stabiliser le fil jurisprudentiel de la CEDH tandis que d'autres sont partisans de l'idée que la Cour devrait se mêler davantage des discriminations indirectes, notamment celles fondées sur la pauvreté. Aujourd'hui se pose aussi d'autres questions telle que le droit collectif à l'environnement et qu'on soit pour ou contre cela donne place à de véritables débats !

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/03/2021** à **07:07**

Bonjour

Merci de partager cet événement.

Allez-vous aborder la "concurrence" entre CEDH et CJUE depuis l'instauration de la chartre des droits fondamentaux de l'UE ?

Par **sam**, le **04/03/2021** à **20:33**

Bonjour Isidore !

Il ne me semble pas que c'est prévu mais des questions peuvent lui être posées en fin de séance et Paulo Pinto y répondra en direct.

La vidéo sera bien sûr disponible également ultérieurement sur la page de l'association organisant l'événement.

Je peux relayer la question sur les relations CJUE/CEDH en matière de droits de l'Homme depuis la Charte de 2000 d'avance pour être sûr qu'elle soit posée :).

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/03/2021** à **06:56**

Merci !

Quand bien même je fasse partie de la catégorie dite "souverainiste", la réponse m'intéresse ?

Par **sam**, le **12/03/2021** à **12:17**

Bonjour

La question est bien relayée !

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2021** à **13:58**

Question bête, pourra-t-on suivre la vidéo même si on n'a pas compte Facebook.

En plus d'être souverainiste, je suis également anti réseaux sociaux (oui ça fait beaucoup ?)

Par **C9 Stifler**, le **12/03/2021** à **14:37**

Bonjour,

[quote]

Question bête, pourra-t-on suivre la vidéo même si on n'a pas compte Facebook.

[/quote]

Puisque l'on peut lire des vidéos de facebook sans pour autant se connecter avec son compte, il est donc théoriquement possible de suivre le live !

Par contre, la rubrique commentaire n'est disponible que pour les utilisateurs disposant d'un compte.

Par **sam**, le **12/03/2021** à **17:06**

C'est exact !

La question a bien été posée au juge Pinto de Albuquerque sur la concurrence mais mise en relation avec certains sujets notamment les migrants.

Lien de la vidéo : <https://fb.watch/4biGYXxApd/>

Temps exact où il répond à la question : à partir de 58 minutes et 55 secondes environ.